



## BORDEREAU DE VERSEMENT DE LA TAXE D'APPRENTISSAGE

### TAXE D'APPRENTISSAGE 2021

La loi précise que l'entreprise reste libre de verser sa taxe d'apprentissage.

Le lycée Léo Lagrange est habilité à percevoir la taxe d'apprentissage au titre des 13% des dépenses libératoires effectuées par l'employeur (ancien hors quota).

### VOTRE ENTREPRISE

Raison Sociale :

Adresse :

Code Postal :

Ville :

Contact pour la taxe d'apprentissage :

Téléphone :

Mail :

### VOTRE VERSEMENT

Vous devez effectuer votre versement directement à :

**LYCEE LEO LAGRANGE – 29, rue Georges Elie – 93140 BONDY**

Référent au sein de votre entreprise :

Tél. :

Mail :

Montant du versement en euros :

€

Date :

Signature :

Votre mode de paiement :

- Chèque à libeller à l'ordre de « Agent Comptable du Lycée Léo Lagrange
- Virement en date du.....mentionner « Raison Sociale » + TA 2021 dans le libellé du virement.

Pour nous permettre de suivre votre contribution, merci de bien vouloir retourner ce bordereau complété par mail à Marie-Christine BULBACH – int.0932282a@ac-creteil.fr

Ou nous contacter par téléphone au **01 55 89 11 00** pour toute demande de précision ou de demande d'envoi du RIB de l'établissement.